



1/4
HABITE DEPUIS
MOINS DE
5 ANS DANS
LA RÉGION



48 000
TRAVAILLEURS
INTERNATIONAUX



50 000
VISITEURS SUR
WWW.IBSA.BRUSSELS



4
ÉVALUATIONS DE
POLITIQUES PUBLIQUES

Rapport annuel de l'IBSA 2018

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Lorenz HAVERANS et Line JUSSIANT

Comité de lecture

Sabrine CIPRIANO, Xavier DEHAIBE, Aynah GANGJI et Astrid ROMAIN

Direction de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Concerto - Communication Agency

Photographie : © Eric OSTERMANN

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

IPM printing

TRADUCTION

Traduit du français vers le néerlandais par SFX Translated

Relecture : Toon VERMEIR

ÉDITEUR RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

Dépôt légal : Éditions IRIS - D/2019/6374/284

© Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

Rapport annuel de l'IBSA 2018



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
1. FAITS ET CHIFFRES MARQUANTS DE 2018	7
2. L'IBSA : LES MISSIONS	11
2.1 L'IBSA est le centre de référence de la statistique en Région de Bruxelles-Capitale	12
2.2 L'IBSA analyse les enjeux socio-économiques bruxellois	16
2.3 L'IBSA évalue des politiques publiques	23
2.4 L'IBSA diffuse sa connaissance de la Région	26
2.5 L'IBSA participe à la gestion du système statistique belge	30
2.6 L'IBSA conseille les institutions publiques	34
3. DANS LES COULISSES DE L'IBSA	39
L'équipe	40
Le budget	41
4. ANNEXES	43
Annexe 1 : Rapport sur la sécurité des données	44
Annexe 2 : Groupes de travail suivis par l'IBSA	45
Annexe 3 : Comité technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS)	46
Annexe 4 : Rapport d'activités 2018 du Conseil scientifique de l'IBSA	47

PRÉFACE

Chère lectrice, cher lecteur,

Ce troisième rapport annuel de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) vous présente les principaux projets menés par l'Institut en 2018.

Près de 700 tableaux statistiques ont été diffusés sur les sites internet de l'IBSA. Ceux-ci contiennent de nombreuses mises à jour mais aussi de nouvelles statistiques notamment sur la population scolaire et la présence des travailleurs des institutions internationales en Région bruxelloise.

Afin que ses travaux statistiques rencontrent au mieux les besoins, l'IBSA s'est doté de son premier programme statistique pluriannuel bruxellois (2019-2021). Basé sur un vaste recueil des besoins des utilisateurs, ce programme définit les enjeux en matière de statistiques publiques bruxelloises. Il guidera ses travaux statistiques pour les trois prochaines années.

Une quinzaine d'analyses ont été publiées sur des sujets variés comme les filières scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur, le système d'innovation bruxellois... La population bruxelloise a également été passée au peigne fin, plus particulièrement ses nouveaux habitants. Près de la moitié des Bruxellois résident en effet depuis moins de 5 ans dans leur quartier.

Certaines publications ont fait peau neuve, comme *l'Aperçu conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale*, relancé avec plus d'indicateurs. L'activité économique bruxelloise a aussi fait l'objet d'une journée d'étude consacrée à la modélisation des économies régionales, et organisée par le Bureau fédéral du Plan, l'IBSA, l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen. Ce fût l'occasion d'expliquer aux institutions publiques et aux décideurs l'utilité de cet outil d'aide à la décision.

2018 fût aussi une année d'élections communales en Belgique. Pour objectiver les débats sur les enjeux socio-économiques des 19 communes bruxelloises, l'IBSA a lancé les *Chiffres-clés par commune*. Ils deviennent rapidement un produit phare de l'Institut, parmi les plus téléchargés.

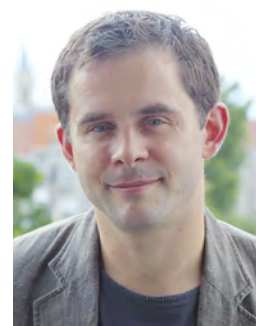
Une nouvelle série de publications dédiée à l'évaluation des politiques publiques a aussi vu le jour : *Les évaluations de l'IBSA*. Fin 2018, les résultats et recommandations des trois évaluations de la Stratégie GO4Brussels ont été transmis au Gouvernement.

2018, une année riche en projets, avec une équipe qui s'est agrandie. Nous la remercions pour toutes les réalisations accomplies. Vous les découvrirez dans les pages qui suivent.

Bonne lecture !



Astrid ROMAIN
Directrice de l'IBSA



Christophe SOIL
Directeur général de perspective.brussels

PARTIE 1

FAITS ET CHIFFRES

MARQUANTS DE 2018

L'année 2018 a été marquée par la réalisation du premier programme statistique pluriannuel bruxellois (2019-2021) et l'agrandissement de l'Institut, qui a accueilli huit nouveaux agents. De nouvelles statistiques ont vu le jour, notamment sur l'emploi international et les quinze analyses publiées ont alimenté le débat bruxellois, avec plus de 80 relais dans les médias.



Statistiques diffusées

- > **576** via ibsa.brussels
- > **122** via monitoringdesquartiers.brussels



15 publications



- > ibsa.brussels :
50 436 utilisateurs¹,
234 909 pages vues
- > monitoringdesquartiers.brussels :
33 412 utilisateurs,
186 765 pages vues



450 questions reçues
via ibsa@perspective.brussels

Réseaux sociaux



501 abonnés



246 abonnés



316 abonnés



plus de **85** citations dans les **médias**

¹ Selon la définition de Google Analytics, il s'agit des utilisateurs qui ont initié au moins une session du 01/01/2018 au 31/12/2018.

FAITS MARQUANTS 2018



Focus de l'IBSA n°22
Baromètre démographique 2017 de la Région de Bruxelles-Capitale



Focus de l'IBSA n°23
Bruxelles, capitale des chercheurs ?



Focus de l'IBSA n°24
L'emploi international, enfin présent dans les statistiques sur le marché du travail

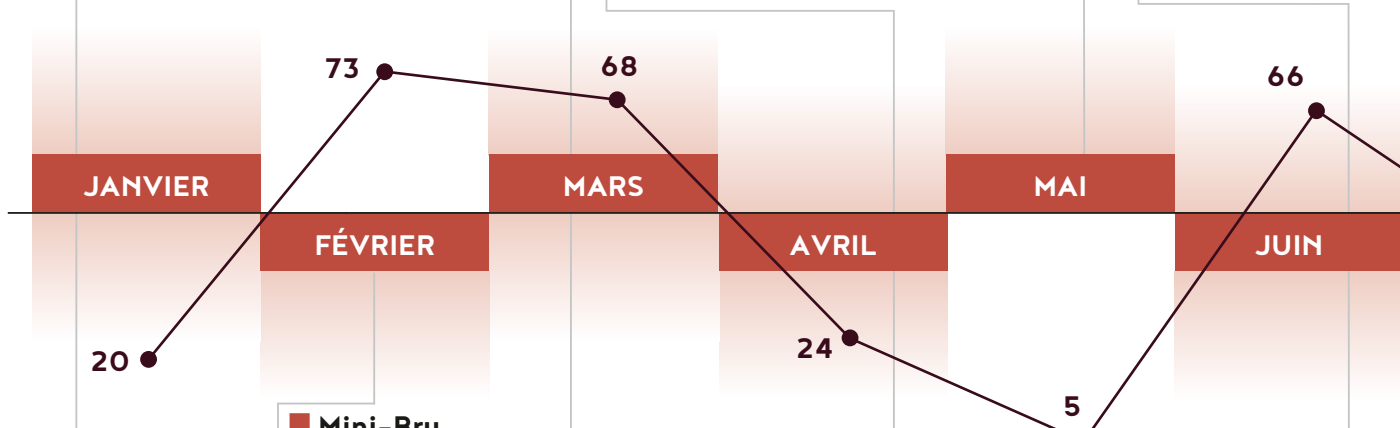


Focus de l'IBSA n°25
Les relations économiques entre les régions belges à travers le tableau input-output interrégional



Focus de l'IBSA n°26
Étudier les sciences et techniques, une affaire d'hommes ?

NOMBRE DE STATISTIQUES DIFFUSÉES



Mini-Bru 2018



Nouvelle série : chiffres-clés par commune



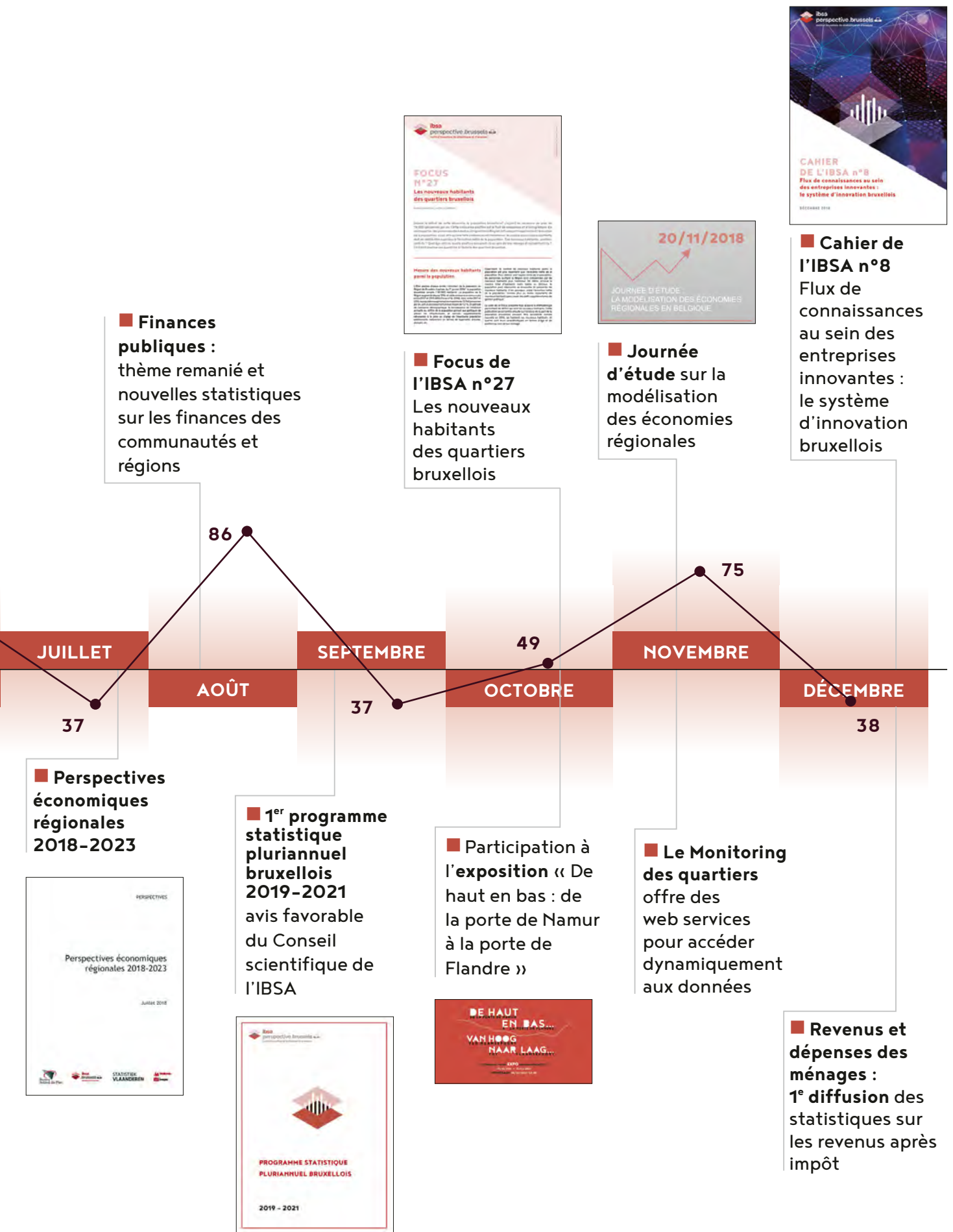
Enseignement : nouvelles statistiques sur les établissements et la population scolaire

Relance de l'Aperçu conjoncturel : plus d'indicateurs et une mise à jour trimestrielle



Focus de l'IBSA n°26 Étudier les sciences et techniques, une affaire d'hommes ?





■ **Finances publiques :** thème remanié et nouvelles statistiques sur les finances des communautés et régions

■ **Focus de l'IBSA n°27**
Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois

■ **Journée d'étude** sur la modélisation des économies régionales

■ **Cahier de l'IBSA n°8**
Flux de connaissances au sein des entreprises innovantes : le système d'innovation bruxellois

■ **Perspectives économiques régionales 2018-2023**

■ **1^{er} programme statistique pluriannuel bruxellois 2019-2021**
avis favorable du Conseil scientifique de l'IBSA

■ **Participation à l'exposition « De haut en bas : de la porte de Namur à la porte de Flandre »**

■ **Le Monitoring des quartiers** offre des web services pour accéder dynamiquement aux données

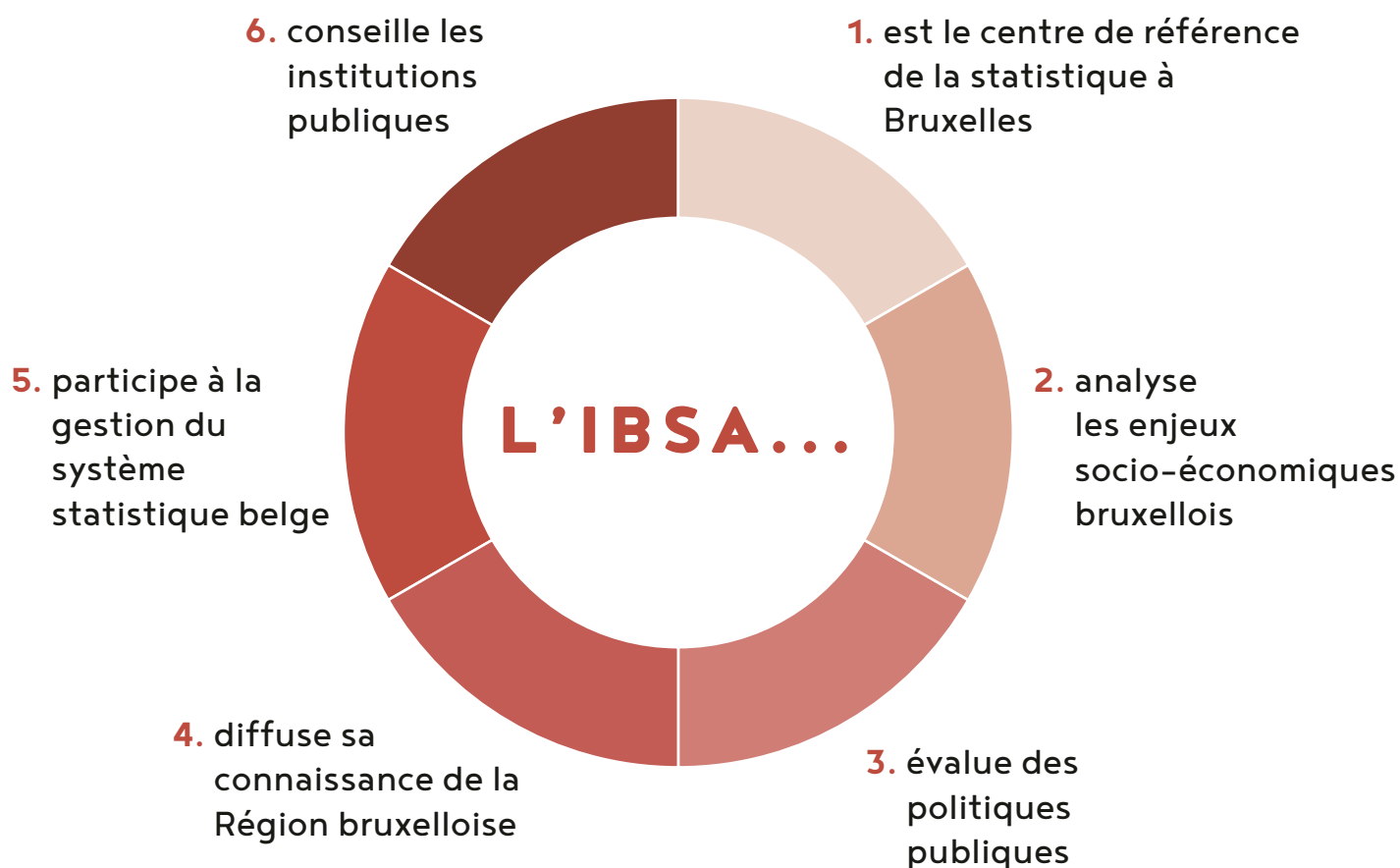
■ **Revenus et dépenses des ménages :**
1^{er} diffusion des statistiques sur les revenus après impôt



PARTIE 2

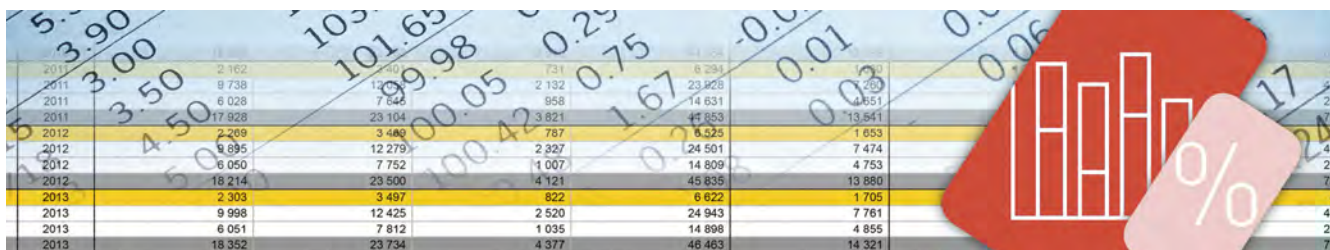
L'IBSA : LES MISSIONS

Les six missions de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) sont :



2.1

L'IBSA EST LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DE LA STATISTIQUE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



En tant qu'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) développe, produit et diffuse, en toute indépendance, les statistiques publiques sur la Région bruxelloise.

De nouvelles statistiques ont vu le jour en 2018

En 2018, l'IBSA a développé et diffusé de nouvelles statistiques notamment sur :

- > le revenu fiscal après impôt des ménages, qui vient compléter la statistique sur le revenu imposable ;
- > l'enseignement pour adultes (promotion sociale, volwassenenonderwijs) ;
- > les filières d'étude dans l'enseignement supérieur et universitaire ;
- > la distinction ordinaire-spécialisé dans les statistiques de population scolaire et de déplacements des élèves ;
- > l'emploi international (voir ci-après).

Grâce à la collaboration avec la Banque Nationale de Belgique (BNB), l'IBSA a aussi raccourci les délais de production des

statistiques sur les importations et exportations des biens et services.

Une statistique publique, c'est quoi ?

Une statistique publique est une **information quantitative, agrégée et représentative, caractérisant un phénomène collectif** au sein d'une population considérée.

Cette définition, issue du Règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux statistiques européennes, est axée sur l'aspect quantitatif, conformément à l'ordonnance sur la statistique régionale. Comme prévu dans celle-ci, l'IBSA diffuse des statistiques sérielles, c'est-à-dire **récurrentes**.

Les travailleurs internationaux, enfin dans les statistiques

Jusqu'en mai 2018, aucune statistique précise, fiable et détaillée ne permettait de mesurer l'importance de la présence des travailleurs des institutions internationales en Région bruxelloise. En 2016, l'IBSA a commencé à développer, avec le centre de recherches HIVA de la KULeuven, une méthodologie destinée à produire des statistiques sur l'emploi international. Ils ont ensuite organisé la collecte des données auprès de toutes les institutions européennes et internationales identifiées. Ces nouvelles statistiques ont été publiées pour la première

fois en mai 2018 et seront mises à jour annuellement. Elles sont bien sûr comparables avec les statistiques administratives officielles sur l'emploi salarié de manière à obtenir une image complète du marché du travail bruxellois. Les résultats de ce premier recensement ont été analysés et publiés dans le Focus de l'IBSA n°24.



Entretien avec Karin Impens,

Commissaire adjointe à l'Europe et aux Organisations Internationales.

Quel a été le rôle du Commissariat dans ce projet de création de nouvelles statistiques sur l'emploi international ?

Nous avons assumé le rôle de facilitateur en contactant et en motivant les institutions européennes et internationales à fournir leurs données à l'IBSA. Ce fût parfois un peu compliqué, car certaines institutions ne souhaitent pas vraiment partager les données de leur personnel avec un tiers, surtout au vu de la nouvelle législation sur la protection de la vie privée. Heureusement, en collaboration avec l'IBSA nous avons réussi à établir la confiance nécessaire pour y arriver.

Pourquoi cette étude est-elle si importante pour votre organisation ?

Il nous importe d'améliorer les statistiques d'emploi relatives à la Région de Bruxelles-Capitale et de connaître le nombre et le profil des personnes travaillant dans les institutions européennes et internationales. En tant que point de contact de ces institutions, connaître leur personnel, ses spécificités par rapport aux autres salariés, nous permet de mieux les accompagner. Jusqu'à présent, il n'existait pas de statistiques précises à ce sujet, ce qui est étrange, étant donné que certaines institutions sont pour la plupart présentes en Région bruxelloise depuis les années 1950.

Comment s'est déroulée la collaboration avec l'IBSA ?

Cette coopération s'est très bien déroulée. Les premières réunions avec les institutions ont eu lieu principalement avec le Commissaire Alain HUTCHINSON, car les institutions connaissent mieux le Commissaire du Gouvernement bruxellois que l'IBSA et le considèrent comme un point de contact essentiel entre eux et les autorités bruxelloises. Il y a également eu une bonne coopération fédérale avec le Comité Interministériel pour la Politique de Siège (CIPS) afin notamment d'obtenir des données sur l'OTAN.

Comment voyez-vous la suite de cette collaboration ?

L'intention est d'actualiser les chiffres sur une base annuelle. C'est bénéfique non seulement pour les chiffres de l'emploi, mais aussi pour faire connaître Bruxelles en tant que capitale internationale. Tant par rapport aux autres capitales avec lesquelles nous sommes en concurrence, qu'en interne, vu que la présence internationale est généralement plus importante que ce que l'on croit.

Explorer de nouvelles sources de données

En 2018, l'IBSA a commencé à explorer le **recours aux Big Data** pour produire de nouvelles statistiques. Il a mené une première étude de faisabilité, en collaboration avec Bruxelles Mobilité, sur les données de téléphonie mobile de l'opérateur Proximus. Ce projet pilote a mis en avant l'intérêt de ces données pour dresser des matrices origine-destination.



Il a aussi permis de cerner les limites techniques et méthodologiques de leur exploitation potentielle. L'IBSA poursuit l'exploration de ce type de données, en partenariat avec les autres institutions fédérales et régionales afin de mutualiser les connaissances.

Par ailleurs, l'IBSA travaille sur les bases de données administratives du personnel de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté flamande. L'enjeu majeur de ce travail exploratoire est la production de statistiques uniques à l'échelle de la Région bruxelloise. Pour ce faire, l'IBSA a construit une **catégorisation des fonctions du personnel de l'enseignement** issue de ces deux différentes bases de données. Cette nouvelle statistique permettra notamment de dresser le Monitoring des besoins en enseignants demandé par le Gouvernement, dans le cadre de la Stratégie 2025.

Recueillir l'offre et les besoins en statistiques

En janvier 2018, l'IBSA a mis en ligne son interface de collecte des besoins en statistiques bruxelloises. Plus de 250 besoins y ont été enregistrés, provenant de différents types d'utilisateurs : décideurs politiques, institutions publiques (Comité Technique Régional pour la Statistique et de l'Analyse - CTRS), académiques (Conseil scientifique de l'IBSA), journalistes, citoyens, entreprises, etc.

Ces besoins sont ensuite évalués et priorisés selon le processus suivant :

1. La recevabilité du besoin : correspond-il à une statistique publique ?
2. La fréquence de la demande : combien d'acteurs l'ont demandé et lesquels ?
3. La complexité de production de la statistique.

Ce **premier recensement des besoins en statistiques** a permis de dresser les priorités de développement de nouvelles statistiques dans le programme statistique pluriannuel bruxellois 2019-2021¹.

En parallèle de cette analyse de la demande de statistiques, l'IBSA a mis à jour l'inventaire régional des statistiques, qui dresse l'offre en statistiques publiques bruxelloises. En 2018, cet inventaire s'est étoffé de 14 nouvelles fiches de métadonnées et il a été couplé au lancement d'un premier inventaire des enquêtes menées à l'échelle de la Région bruxelloise. Ces deux inventaires seront dorénavant mis à jour conjointement.

¹ Pour en savoir plus sur ce programme statistique pluriannuel bruxellois 2019-2021 voir la partie 2.5. L'IBSA participe à la gestion du système statistique belge, p. 30.

Assurer la continuité de la production des statistiques existantes

En 2018, l'IBSA a collecté, traité et diffusé **plus de 500 statistiques provenant d'une centaine de fournisseurs** différents, fédéraux, régionaux, communautaires... La plupart de ces statistiques correspondent à des mises à jour de statistiques existantes. Ce sont soit des statistiques produites par l'IBSA, éventuellement en collaboration avec ses partenaires de l'ICN ou de l'IIS, soit des statistiques produites par d'autres institutions bruxelloises et traitées par l'IBSA avant leur diffusion pour en assurer la fiabilité et la qualité². Le programme statistique annuel de l'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale liste l'ensemble de ces statistiques produites et/ou diffusées par l'IBSA annuellement³.

Assurer la continuité de production du portefeuille de statistiques existantes est une mission fondamentale de l'IBSA. Les différents utilisateurs de statistiques comptent sur le maintien et l'actualisation des séries statistiques qu'ils

utilisent régulièrement. Toutes ces statistiques fournissent une base objective pour l'élaboration des politiques publiques, leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation. Elles permettent de mieux comprendre les changements sociétaux. Accessibles à tous, elles alimentent le débat démocratique d'éléments objectifs.

Pour assurer une interprétation correcte des statistiques diffusées, l'Institut publie des **méthodologies** décrivant la méthode de calcul de la statistique ainsi que ses limites. Les méthodologies des thématiques suivantes ont été profondément revues en 2018 :

- > activité économique ;
- > conjoncture ;
- > enseignement ;
- > finances publiques.

Entretien avec Marion Pourbaix,

Gestionnaire de l'Observatoire des permis logement à la Direction connaissance territoriale de perspective.brussels et membre du Comité technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) depuis 2009.

Vous avez participé au premier recensement des besoins en statistiques bruxelloises. Quels sont vos principaux besoins ?

Pour la direction Connaissance territoriale où je gère notamment l'Observatoire des permis logement, il est essentiel que l'IBSA assure la mise à jour et la diffusion régulière de séries statistiques récurrentes comme le nombre d'habitants et de ménages par secteur statistique. C'est impératif de pouvoir coupler la dynamique de production de logements avec l'évolution de la population et du nombre de ménages.

Ces données fondamentales doivent être mises à jour régulièrement et ce à une échelle spatiale fine car la réalité diffère fortement d'un quartier à l'autre, comme par exemple entre Cureghem à Anderlecht et le Vivier d'Oie à Uccle. Un autre besoin que nous avons transmis à l'IBSA dans le cadre de son inventaire est la nécessité, malgré les évolutions institutionnelles de la Belgique, de maintenir la cohérence de la production de ces données fondamentales pour l'ensemble du territoire belge afin de pouvoir par exemple construire des statistiques à une échelle métropolitaine plus vaste que le territoire de la Région bruxelloise ou comparer Bruxelles aux autres grandes villes belges.

² Respect des principes statistiques, tels que décrits dans l'article 2 du Règlement (CE) 223/2009 du Parlement européen et du Conseil modifié par le Règlement (UE) 2015/759 relatif aux statistiques européennes.

³ Le programme statistique annuel de l'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale est disponible sur le site internet de l'IBSA.

2.2

L'IBSA ANALYSE LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES BRUXELLOIS



L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) mène des analyses socio-économiques sur des sujets variés afin de mieux comprendre la réalité bruxelloise. Les données sont au préalable exploitées dans différents modèles ou outils statistiques appuyant l'analyse.

2.2.1 LES ANALYSES MENÉES PAR L'IBSA

L'année 2018 a vu aboutir plusieurs analyses d'ampleur dans des thématiques variées : l'économie, la recherche et le développement (R&D), la démographie, l'enseignement, le marché du travail...

La population bruxelloise à la loupe

Dans son édition 2017 (publiée en janvier 2018), le **Baromètre démographique** a analysé la croissance démographique bruxelloise, et les raisons de son ralentissement en 2016. Il a également présenté l'évolution de la croissance 2010-2015 à l'échelle des 145 quartiers, mettant en exergue les quartiers ayant connu une augmentation plus marquée de leur population.

Ensuite, ce sont plus particulièrement **les nouveaux habitants** que l'IBSA a étudiés. Pour la première fois, des données se concentrant sur ces nouveaux habitants sont diffusées. Près de la moitié des Bruxellois résident ainsi depuis moins de 5 ans dans leur quartier (données 2016). Dans son Focus n°27, l'IBSA détaille les caractéristiques de ces nouveaux habitants et analyse cette dynamique à l'échelle des quartiers.

Enfin, le **Baromètre démographique 2018**, publié fin d'année, s'intéresse à l'importance relative du nombre d'hommes et de femmes en Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci a varié au cours des 30 dernières années et elle est très différente selon l'âge des Bruxellois et Bruxelloises, leur quartier de résidence ou encore leur nationalité.

Publications :

- > Focus de l'IBSA n°22 - Baromètre démographique 2017 de la Région de Bruxelles-Capitale
- > Focus de l'IBSA n°27 - Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois
- > Focus de l'IBSA n°28 - Baromètre démographique 2018 de la Région de Bruxelles-Capitale

Les partenariats avec Innoviris

L'IBSA privilégie le travail en collaboration avec d'autres institutions, qu'elles soient fédérales, régionales ou communautaires. Les études qui résultent de ces collaborations sont enrichies de cette mutualisation des connaissances. En 2018, l'IBSA a renforcé sa collaboration fructueuse avec Innoviris et a mené plusieurs analyses conjointes, alliant l'expertise des deux institutions. En mars, les deux institutions ont publié conjointement une **analyse du personnel de R&D** et des ressources humaines dans le domaine de la science et technologie en Région bruxelloise. Avec presque la moitié de sa population active disposant d'un diplôme du supérieur et 1,75 % de son emploi intérieur total participant aux activités de R&D, la Région bruxelloise dépasse les moyennes belge et européenne.

Ensuite, en juin, c'est sous l'angle du genre que l'IBSA et Innoviris ont analysé les statistiques de **l'enseignement supérieur dans les filières scientifiques et techniques**. Parmi les 100 000 étudiants de l'enseignement supérieur bruxellois, seul un sur huit fait des études dans les filières scientifiques et techniques. Et parmi ceux-ci, seul un sur trois est une femme, alors qu'elles sont majoritaires dans les autres filières. Face à la pénurie d'ingénieurs et de



techniciens hautement qualifiés en Région bruxelloise, l'étude propose notamment d'initier un mouvement de rattrapage visant à augmenter le nombre de femmes au sein des filières scientifiques et techniques.



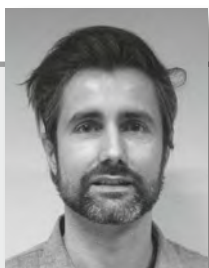
Enfin, pour clôturer l'année, l'IBSA a publié son Cahier n°8 – Flux de connaissances au sein des entreprises innovantes : le système d'innovation bruxellois – basé sur une recherche de la KULeuven, menée dans le cadre du programme Anticipate d'Innoviris. Ce Cahier analyse **les flux de connaissances concernant les entreprises innovantes technologiquement** en Région bruxelloise mais aussi

dans l'agglomération bruxelloise. Il dresse des recommandations politiques sur le système d'innovation régional bruxellois, notamment dans le cadre du Plan Régional pour l'Innovation (PRI).

Cette collaboration IBSA-Innoviris se poursuivra en 2019. L'IBSA et Innoviris ont notamment déjà entamé l'exploitation des résultats de l'enquête de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) auprès des ménages bruxellois.

Publications :

- > Focus de l'IBSA n°23 – Bruxelles, capitale des chercheurs ?
- > Focus de l'IBSA n°26 – Étudier les sciences et techniques, une affaire d'hommes ?
- > Cahier de l'IBSA n°8 – Flux de connaissances au sein des entreprises innovantes : le système d'innovation bruxellois



Entretien avec Cedric Verstraete, Policy Advisor chez Innoviris.

Sur quels projets avez-vous travaillé avec l'IBSA en 2018 ?

Tout d'abord, j'ai participé à la coordination scientifique du Cahier de l'IBSA n°8 sur les flux de connaissances au sein des entreprises innovantes. Ce Cahier présente les résultats de recherche d'un projet Anticipate financé par Innoviris et il est directement lié à la mission de R&D et d'innovation d'Innoviris.

J'ai également corédigé le Focus de l'IBSA n°26 avec une coauteure de l'IBSA. Innoviris a proposé à l'IBSA de rédiger une publication sur les femmes dans les études supérieures à orientation scientifique et technique et celui-ci y a réagi positivement. Huit mois plus tard, ce Focus corédigé était publié sur leur site.

Quel a été votre apport dans le Cahier n°8 ?

Innoviris a, en particulier, apporté son soutien en traduisant la recherche scientifique dans la pratique. Nous avons aussi souligné la nécessité de tirer des conclusions et des recommandations politiques de cette étude. C'est à mes yeux fondamental car les Cahiers de l'IBSA s'adressent à un lectorat spécialisé.

Comment se passe, plus généralement, la coopération entre les deux institutions ?

Innoviris est toujours très heureux de travailler avec l'IBSA. Ce qui nous marque, c'est le professionnalisme tant au niveau de la méthode que de l'approche. L'encadrement est excellent avec de nombreuses étapes intermédiaires et beaucoup de retours d'information afin d'améliorer sans cesse la qualité des publications. L'IBSA dispose également d'une grande expertise. Enfin, on remarque aussi une dynamique et un enthousiasme positif qui rendent agréable la collaboration avec l'IBSA.

Suivre la conjoncture

En avril 2018, l'IBSA a relancé l'**Aperçu conjoncturel**. De nouveaux indicateurs ont fait leur apparition, comme l'estimation des investissements des entreprises, le commerce extérieur et l'inflation sous-jacente. Le format reste inchangé : deux pages pour permettre aux acteurs économiques d'évaluer, en un coup d'œil, l'évolution récente de l'activité économique de la Région bruxelloise grâce à une représentation visuelle d'un ensemble d'indicateurs socio-économiques. La mise à jour des indicateurs est dorénavant trimestrielle. L'interprétation des tendances gagne ainsi en fiabilité, vu que l'évolution à court et long-terme d'un indicateur concerne la variation trimestrielle de celui-ci.



Publication :

- > Aperçu conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale

Comprendre l'économie bruxelloise

La Région de Bruxelles-Capitale occupe une place centrale dans **le commerce entre les trois régions belges**. C'est le constat du Focus de l'IBSA n°25 consacré à l'analyse du tout premier tableau input-output (IO) interrégional⁴. Près de 38 % des biens et services produits en Région bruxelloise sont destinés à des utilisateurs situés dans les deux autres régions. Cette proportion est bien plus élevée qu'en Flandre et en Wallonie (respectivement 9 % et 13 %). La production bruxelloise s'oriente donc largement vers la satisfaction de la demande dans les régions voisines.

Dans son Focus n°24 - « L'emploi international : enfin dans les statistiques sur le marché du travail », l'IBSA présente une analyse inédite de la nouvelle statistique développée et diffusée par l'Institut, en collaboration avec l'HIVA KULeuven, pour **mesurer l'emploi international en Région bruxelloise**⁵. 48 000 personnes travaillent dans une institution internationale implantée à Bruxelles. Cette étude dresse leur portrait et le compare aux autres travailleurs salariés. Elle évalue aussi l'impact de la prise en compte de ces travailleurs dans les statistiques administratives sur le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage de la Région bruxelloise.

Enfin, comme chaque année, l'IBSA a analysé les résultats, pour la Région bruxelloise, des **Perspectives économiques régionales 2018-2023**, issues du modèle

macro-économétrique HERMREG. Ces Perspectives économiques régionales sont le fruit d'une collaboration entre l'IBSA, le Bureau fédéral du plan, l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen. Leur objectif : brosser, à politique inchangée, le tableau du paysage économique des trois régions à l'horizon 2023 et identifier tout déséquilibre économique. Selon ces projections, le taux de chômage en Région bruxelloise baissera fortement dans les prochaines années : il chutera de 16,3 % en 2018 à 12,4 % en 2023. En parallèle, 25 000 emplois en plus seraient créés dans la Région durant cette période.

Ces trois études élargissent la compréhension du fonctionnement de l'économie bruxelloise et de son marché du travail. Elles servent ainsi aux entreprises pour mieux connaître leurs marchés et les perspectives d'avenir, comme aux acteurs publics pour préparer leurs politiques.

Publications :

- > Focus de l'IBSA n°24 - L'emploi international, enfin présent dans les statistiques sur le marché du travail
- > Focus de l'IBSA n°25 - Les relations économiques entre les régions belges à travers le tableau input-output interrégional
- > Perspectives économiques régionales 2018-2023

L'analyse est une méthode visant à décomposer en éléments simples un phénomène complexe afin de mieux le comprendre. Elle présente de nombreuses approches :

- > structurelle, si elle s'attache à mettre en évidence les mécanismes de fond d'un phénomène (par exemple le chômage) ;
- > conjoncturelle, si au contraire, elle met en lumière les éléments affectés par une situation momentanée ;
- > spatiale, lorsqu'elle s'attache à montrer les liens géographiques qui caractérisent un phénomène ;
- > temporelle, quand elle met en évidence l'évolution dans le temps d'un phénomène et ses ressorts ;
- > descriptive, quand elle a pour but une lecture directe d'un phénomène ;
- > prospective, lorsqu'elle s'attache à mettre en évidence les déterminants de l'évolution temporelle d'un phénomène, à prévoir le futur de ces déterminants, l'éventuelle variation de leur contribution à l'avenir et l'apparition d'autres ;
- > longitudinale, lorsqu'elle suit le parcours dans le temps d'un individu ou d'un groupe d'individus ;
- > quantitative, lorsqu'elle applique les méthodes quantitatives, c'est-à-dire les méthodes développées pour le traitement des variables mesurables.

⁴ Pour plus d'informations sur le tableau input-output interrégional, voir p. 20.

⁵ Pour plus d'informations sur la statistique développée par l'IBSA, voir p. 13.

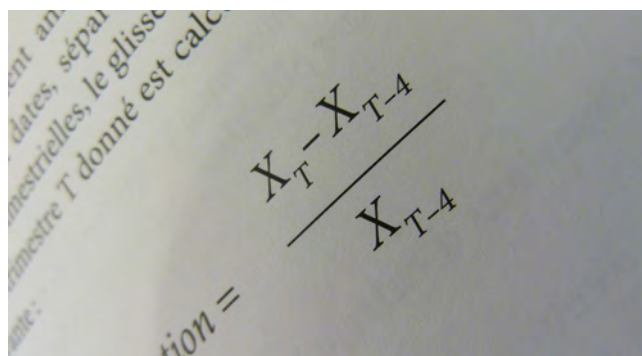
2.2.2 LES MODÈLES ET OUTILS STATISTIQUES DÉVELOPPÉS PAR L'IBSA

Les développements méthodologiques et la modélisation statistique servent de support à l'analyse. Cette activité est peu visible mais essentielle. En effet, l'analyse socio-économique requiert le développement d'outils et de méthodologies fiables permettant par exemple d'élaborer des projections.

De nouvelles méthodes pour l'analyse conjoncturelle

Pour relancer l'Aperçu Conjoncturel en avril 2018, l'IBSA a amélioré ses outils d'analyse conjoncturelle, notamment en matière de :

- > trimestrialisation des séries statistiques en vue d'une interprétation de court terme des évolutions économiques ;
- > désaisonnalisation des indicateurs économiques conjoncturels par l'application du modèle ARIMA-X12 afin de neutraliser les effets saisonniers qui affectent l'économie de manière régulière dans le temps ;
- > extraction de la tendance de long terme pour chaque indicateur via le modèle en composantes inobservables (UCM), afin d'étudier leur évolution structurelle, et la position actuelle de l'économie bruxelloise par rapport à sa dynamique historique.



Le premier tableau input-output interrégional

L'année 2018 a été marquée par l'élaboration du premier tableau input-output (IO) interrégional. Grâce à ce nouvel outil statistique, développé par le Bureau fédéral du Plan en collaboration avec l'IBSA et ses homologues flamand et wallon, il est désormais possible d'analyser de façon détaillée l'ensemble des flux de biens et services entre la Région bruxelloise, la Flandre, la Wallonie et l'étranger. Ce nouvel outil marque une avancée importante dans la connaissance des relations économiques entre les régions.

Concrètement, le tableau input-output interrégional de la

Belgique se présente sous la forme d'un tableau à double entrée qui comptabilise :

- > l'ensemble des flux de biens et services enregistrés par l'économie belge au cours d'une année (en valeur à prix courants) ;
- > dans et entre les trois régions belges, ainsi qu'avec l'étranger ;
- > selon les optiques de production, de consommation et de revenu.

La modélisation des économies régionales expliquée

HERMREG est une désagrégation régionale du modèle macro-économétrique belge HERMES, conçu par le Bureau fédéral du Plan. Dans sa version originale, le modèle HERMREG permet de réaliser des projections macro-économiques à moyen terme pour les trois régions belges. Une seconde version du modèle HERMREG, en cours de développement, vise à simuler des mesures de politiques économiques prises au niveau régional pour en analyser les impacts.

Quelle que soit la version, le modèle HERMREG constitue un outil important pour permettre aux trois régions de comprendre le fonctionnement de leur économie, dans la mesure où elles sont chacune confrontées à des réalités parfois très différentes.

En 2018, les tenants et aboutissants du modèle HERMREG ont été expliqués lors d'une journée d'étude consacrée à la modélisation des économies régionales en Belgique, organisée par les partenaires du projet (le Bureau fédéral du Plan, l'IBSA, l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen). La grande nouveauté 2018 du modèle y fût dévoilée : les résultats des premières analyses d'impact de mesures économiques au niveau régional.



Entretien avec **Didier Baudewyns**, Expert du Bureau fédéral du Plan (BFP).

Le BFP travaille depuis 2005 avec l'IBSA sur le modèle HERMREG. Mais HERMREG, c'est quoi ?

HERMREG est un projet réunissant le Bureau fédéral du Plan (BFP) et les trois instituts de statistique et d'analyse régionaux - à savoir, l'IBSA, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) et Statistiek Vlaanderen. Ce projet vise le développement d'une modélisation des économies des trois régions du pays en s'appuyant sur le modèle national HERMES.

À quoi sert ce modèle HERMREG ?

Il existe en fait deux versions du modèle HERMREG. Une première version est utilisée depuis 2008 pour réaliser des projections régionales à moyen terme, découlant des projections nationales. Ces perspectives régionales couvrent plusieurs indicateurs, tels que le produit intérieur brut (PIB), la valeur ajoutée, les investissements et l'emploi par branche d'activité, le marché du travail, le revenu disponible des ménages, etc.

Une seconde version du modèle développée plus récemment permet de réaliser des analyses d'impact de mesures de politique économique prises au niveau régional. À titre d'exemple, il peut évaluer, à l'échelle des régions, l'impact d'une réduction de l'impôt des personnes physiques ou d'une réduction de cotisations patronales.

Cette année, le Bureau fédéral du Plan a organisé une journée d'étude sur ce modèle HERMREG avec les autorités statistiques régionales, dont l'IBSA. Quel était le but de cette journée ?

Faire connaître HERMREG à ses utilisateurs potentiels et montrer concrètement à quoi il sert, comment il peut aider les décideurs politiques, les administrations et les entreprises dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs actions. Les deux facettes du modèle ont été présentées : d'un côté, la dimension « outil de projection » et de l'autre, la dimension « outil d'analyse d'impact » permettant l'évaluation de politiques. Cette journée d'étude a dépassé nos attentes en matière d'inscriptions et les débats ont été riches, en particulier lors de la table ronde réunissant les responsables des comités économiques et sociaux régionaux et fédéral.

Évaluer les politiques publiques grâce à l'analyse contrefactuelle

Dans le cadre de l'évaluation des outils financiers à destination des entreprises⁶, l'IBSA s'est penché sur les méthodes d'analyse contrefactuelle. Objectif : quantifier l'effet de la politique en comparant les résultats du bénéficiaire de la mesure avec et sans intervention publique. Comme ces deux situations ne peuvent être observées simultanément, une évaluation d'impact est effectuée, par comparaison entre un groupe de bénéficiaires de la mesure et un groupe contrôle de non-bénéficiaires présentant des caractéristiques identiques. Cette démarche implique deux phases d'analyse :

- > la sélection du groupe contrôle, composé d'entreprises présentant des caractéristiques similaires aux entreprises

bénéficiaires, via des techniques d'appariement par scores de propension ;

- > l'analyse des différences entre groupes traitement et contrôle, via l'estimation en doubles différences, permettant d'isoler l'impact de la politique sur les bénéficiaires.

Le développement de ce cadre méthodologique a permis de mieux comprendre les spécificités d'une analyse d'impact au niveau bruxellois et l'importance de tenir compte des particularités régionales dans la mise en place et l'évaluation des politiques publiques.

Outil de simulation des fonds de la politique de cohésion européenne

En 2018, l'IBSA s'est lancé dans le développement d'un outil de simulation des enveloppes budgétaires allouées par l'Union européenne aux différentes régions belges. Cet outil est destiné à doter la Région de Bruxelles-Capitale d'un moyen d'estimer, de manière autonome, son enveloppe financière pour la programmation 2021-2027 des fonds

structurels européens (FEDER et FSE). Il est construit sur la base des données européennes disponibles (démographiques, économiques, environnementales, sociales, etc.) et de la méthodologie de répartition définie par la Commission européenne.

⁶ Pour en savoir plus sur cette évaluation, voir p. 23.

2.3

L'IBSA ÉVALUE DES POLITIQUES PUBLIQUES



L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) réalise les évaluations de politiques publiques qui lui sont confiées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ou par ordonnance. Il conçoit cette démarche comme un outil constructif d'aide à la décision permettant d'améliorer les politiques publiques mises en œuvre.

2018 : les évaluations de la Stratégie GO4Brussels transmises au Gouvernement bruxellois

En 2018, les travaux d'évaluation de l'IBSA ont essentiellement porté sur la Stratégie GO4Brussels (également nommée Stratégie 2025 pour Bruxelles). L'année se clôture par la remise au Gouvernement bruxellois des résultats et recommandations des trois évaluations demandées.

1. La première évaluation porte sur l'**impact des outils financiers à destination des entreprises**. Cette évaluation d'impact avait pour objectif d'identifier les publics-cibles des dispositifs financiers en vigueur à la fin de l'année 2017 et de mesurer les effets et impacts quantifiables de ces dispositifs sur ces publics-cibles. Cinq groupes de dispositifs financiers sont analysés :
 - > les aides à l'expansion économique visant les investissements octroyées par Bruxelles Économie et Emploi (BEE) ;
 - > les autres aides dites « soft » (octroyées par BEE) ;
 - > les aides à la promotion du commerce extérieur (octroyées par BEE) ;
 - > les outils de financement et d'accès au capital, gérés par Finance.brussels ;
 - > les aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) gérées par Innoviris.

L'évaluation a mesuré l'impact de ces dispositifs financiers sur les performances économiques des entreprises, définies à partir d'indicateurs permettant de mesurer la valeur ajoutée, le capital et l'emploi. Pour réaliser cette évaluation, l'IBSA a collaboré avec Maxime Petit Jean, docteur au centre de recherche SPIRAL (ULiège).

2. La deuxième évaluation estime l'**effet des dispositifs de la Stratégie GO4Brussels permettant l'acquisition d'une première expérience professionnelle** que sont :
 - > les formations professionnelles individuelles (FPI) ;
 - > les conventions premier emploi (CPE) ;
 - > les stages de transition en entreprise (STE).

L'impact de ces dispositifs est évalué sur la suite du parcours professionnel des bénéficiaires, pour ce qui est de la sortie du chômage vers l'emploi. Deux mesures ont été testées, une sortie vers l'emploi d'au moins un mois et une sortie vers l'emploi pérenne, définie comme une sortie ininterrompue du chômage vers l'emploi d'une durée minimum de six mois. L'évaluation est réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'IBSA, l'Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation (view.brussels - Actiris) et le Bureau fédéral du Plan.



Entretien avec **Maxime Petit Jean**,

Docteur au centre de recherche SPIRAL (ULiège), avec lequel l'IBSA a collaboré sur l'évaluation des outils financiers à destination des entreprises.

Comment avez-vous travaillé avec l'IBSA ?

Je travaille au Spiral, un centre de recherche de l'ULiège, spécialisé dans le développement des méthodes d'analyse et d'évaluation des politiques publiques. Dans ce cadre, nous sommes attentifs aux différentes demandes des pouvoirs publics. Le Spiral avait déjà travaillé avec l'IBSA dans le cadre de l'évaluation du New Deal en 2013. Lorsque nous avons pris connaissance du marché public de l'IBSA pour un accompagnement technique et un soutien scientifique, nous avons décidé d'y répondre et avons remporté ce marché.

Expliquez-nous votre mission à l'IBSA, comment s'est-elle déroulée ?

J'étais en charge de la préparation et de la réalisation d'une évaluation quantitative relative aux outils financiers à destination des entreprises. Ce projet a nécessité des compétences variées en évaluation des politiques publiques, en analyse de données ainsi qu'en économétrie. J'ai pu, dans ce cadre, compter sur le soutien de plusieurs collaborateurs de l'IBSA, en particulier en matière de méthodologies. L'évaluation a été finalisée en novembre 2018 et a reçu un accueil positif notamment dans le chef des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures évaluées.

Que vous a apporté ce travail avec l'IBSA ?

L'IBSA est un environnement dynamique et curieux par nature. J'ai beaucoup appris au contact des différentes personnes côtoyées en son sein, mais aussi grâce aux nombreux contacts avec les autres acteurs de la Région. J'ai ainsi découvert certains aspects méconnus de la Région de Bruxelles-Capitale et je comprends mieux l'écosystème entrepreneurial bruxellois, ainsi que la vie d'un institut de statistique et d'analyse.

3. La troisième évaluation analyse **les effets des actions proposées par les organismes de conseil et d'accompagnement de la Région de Bruxelles-Capitale sur les entreprises ou les candidats entrepreneurs**. Cette évaluation établit une situation initiale, en 2017, avant le début de la réforme des instruments régionaux en matière de conseil et d'accompagnement des entreprises et de leur offre de services. Les organismes de soutien et d'accompagnement repris dans le champ de l'évaluation sont :

- > Impulse ;
- > Bruxelles Invest et Export (BIE) ;
- > Atrium ;
- > 1819 ;
- > le Centre d'entreprises en difficulté (CED).

Le résultat de cette évaluation est un outil ex-ante qui alimentera les évaluations visant à mesurer, dans 4 à 5 ans, les effets sur les publics cibles de la réorganisation de l'offre de services des organismes de conseil et d'accompagnement des entreprises. L'évaluation menée décrit, dans la mesure du possible, les publics conseillés/accompagnés, les types de besoins couverts et moins couverts par les organismes analysés ainsi que les éléments qui facilitent ou freinent l'accès des usagers aux services proposés. Le consortium BDO/Sonocom a réalisé ces travaux d'évaluation dans le cadre d'un marché public attribué en 2017.

Soutien méthodologique à la réalisation d'évaluation de politiques publiques

L'IBSA a aussi apporté son soutien méthodologique aux autres instances bruxelloises qui mènent ou coordonnent des évaluations de politiques publiques. Ainsi, depuis juin 2018, l'IBSA conseille Bruxelles Économie et Emploi (BEE) dans l'évaluation de l'ordonnance sur l'hébergement touristique du 8 mars 2014⁷.

En 2018, l'IBSA a aussi partagé son expertise dans le cadre des évaluations suivantes : l'évaluation du contrat d'insertion (coordonnée par view.brussels et l'Observatoire de la santé et du social), l'évaluation du contrat de gestion de citydev.brussels (coordonnée par BEE) et l'évaluation de l'organisation du pilotage et de la coordination du dispositif bruxellois de la Garantie pour la jeunesse (coordonnée par le Cabinet du Ministre-Président).



⁷ Plus d'informations dans la partie 2.6. L'IBSA conseille les institutions publiques, p. 34.

2.4

L'IBSA DIFFUSE SA CONNAISSANCE DE LA RÉGION



L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) met en place une promotion active de ses connaissances analytiques et statistiques du territoire bruxellois. Les statistiques, indicateurs, publications et analyses sont mis gratuitement à disposition de toute personne intéressée. Le canal principal de diffusion est le site internet de l'IBSA, www.ibsa.brussels, complété par le site du Monitoring des quartiers, www.monitoringdesquartiers.brussels, qui cartographie des indicateurs à l'échelle des quartiers.

Une nouvelle ligne graphique pour toutes les publications de l'IBSA

À la suite de l'intégration de l'IBSA dans perspective.brussels, la ligne graphique de l'Institut a été revue en 2017. L'IBSA s'est ensuite lancé dans la révision de la mise en page de toutes ses séries de publications, avec comme objectif d'en améliorer aussi la lisibilité.

La première série de publication revue graphiquement en profondeur est le **Mini-Bru**, publié en février 2018.

Ensuite c'est le tour de la série des **Focus de l'IBSA**, à partir du n°24 - L'emploi international, enfin présent dans les statistiques sur le marché du travail⁸, à laquelle la nouvelle charte graphique a été appliquée.

15 publications de l'IBSA

Outre le Focus n°24, les autres **Focus de l'IBSA** publiés en 2018 sont :

- > Focus de l'IBSA n°22 - Baromètre démographique 2017 de la Région de Bruxelles-Capitale
- > Focus de l'IBSA n°23 - Bruxelles, capitale des chercheurs ?

- > Focus de l'IBSA n°25 - Les relations économiques entre les régions belges à travers le tableau input-output interrégional
- > Focus de l'IBSA n°26 - Étudier les sciences et techniques, une affaire d'hommes ?

⁸ Pour plus d'information, lisez la partie 2.1 sur la mission statistique à la p. 12.

- > Focus de l'IBSA n°27 - Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois
- > Focus de l'IBSA n°28 - Baromètre démographique 2018 de la Région de Bruxelles-Capitale.

Comme chaque année, l'IBSA a publié le **Mini-Bru**. Cette édition 2018 présente quelques nouveautés, notamment en matière d'emploi, de mobilité et de niveau de vie.

En juillet, les **Perspectives économiques régionales** (sur la base du modèle HERMREG) ont été éditées, en collaboration avec le Bureau fédéral du Plan, et les autres instituts statistiques régionaux. Ces perspectives économiques régionales dressent, pour la période 2018-2023, des prévisions sur l'activité économique, le marché du travail, les revenus des ménages ou encore sur les émissions de gaz à effet de serre pour chacune des régions du pays.

L'année 2018 s'est clôturée par la sortie du huitième numéro des **Cahiers de l'IBSA** - Flux de connaissances au sein des entreprises innovantes : le système d'innovation bruxellois. Basé sur une recherche de la KULeuven, menée dans le cadre du programme Anticipate d'Innoviris, ce Cahier analyse les flux de connaissances des entreprises innovant technologiquement en Région bruxelloise mais aussi dans l'agglomération bruxelloise, au sens large. Il révèle ainsi de

nouveaux éléments sur le système d'innovation régional bruxellois, qui ne s'arrête pas aux frontières administratives de la Région.

L'année 2018 a aussi vu le retour de l'**Aperçu conjoncturel**, avec son lot de nouveautés pour une meilleure compréhension de la situation économique bruxelloise⁹.

À ces publications s'ajoutent les **publications externes** auxquelles l'IBSA collabore. Ainsi, comme chaque année, l'IBSA a apporté sa contribution à la rédaction de l'Exposé général du Budget de la Région de Bruxelles-Capitale.

Deux publications sur la dynamique du marché du travail ont aussi été diffusées dans le cadre du projet Dynam. L'HIVA-KULeuven a produit, en collaboration avec l'ONSS, l'IBSA, l'IWEPS et le département flamand Werk en Sociale Economie, de nouvelles statistiques relatives aux mouvements sur les marchés du travail régionaux entre juin 2015 et juin 2016 qu'il a ensuite analysées. Pour la première fois, ces statistiques sont disponibles pour l'ensemble des salariés, administrations des pouvoirs locaux comprises, au niveau des régions, mais aussi des provinces belges.

Enfin, l'IBSA a aussi contribué à un article dans la publication OVER.WERK.

⁹ Pour en savoir plus sur l'Aperçu conjoncturel, voir p. 18.

Diffuser l'information : les sites web

En 2011, l'IBSA a choisi de diffuser le plus largement possible ses statistiques et analyses en créant un site web, www.ibsa.brussels. Sept ans plus tard, l'IBSA se lance dans un vaste chantier de refonte de ce site, qui compte plus de 50 000 utilisateurs.

Pour entamer ce chantier, l'IBSA a, en premier lieu, réalisé une **enquête d'opinion** afin de recueillir les avis des utilisateurs du site actuel. Les résultats ont été analysés par l'IBSA et le prestataire de services désigné, par un marché public, pour développer la nouvelle version du site. Selon cette enquête, 45 % des utilisateurs consultent le site régulièrement, plus d'une fois par mois. Les produits les plus téléchargés sont les tableaux statistiques, les Focus de l'IBSA et les Chiffres-clés par commune. Parmi les développements éventuels, 76 % des internautes ayant répondu à l'enquête estiment essentiel de disposer de plus de graphiques et autres visuels dynamiques sur le site. 20 % ont exprimé le souhait d'avoir une version mobile. Sur base de ce diagnostic, l'IBSA mènera, en 2019, une réflexion sur la restructuration du site afin d'optimiser sa convivialité et l'accès aux différents produits (statistiques, méthodologies, publications, informations institutionnelles, etc.).

Chiffres-clés par commune
Ville de Bruxelles

POPULATION

Population au 1 ^{er} janvier	Ville de Bruxelles		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Population totale (nombre d'habitants)	170.407	181.728	1.163.468	1.208.542
Densité de population (nombre d'habitants par km²)	5.152	5.494	7.163	7.411
Nombre d'hommes pour 100 femmes	103	104	95	98

Population par groupe d'âge au 1 ^{er} janvier	Ville de Bruxelles		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018
Part des moins de 18 ans dans la population totale (%)	23,1	23,7	22,5	22,9
Part des 18-64 ans dans la population totale (%)	65,6	65,2	64,1	63,9
Part des 65 ans et plus dans la population totale (%)	11,3	11,0	13,4	13,2

En 2018, année d'élections communales, l'IBSA a mis en ligne un nouveau produit : les **Chiffres-clés par commune**. Ces tableaux, disponibles sous format électronique, brossent un portrait statistique de chacune des 19 communes bruxelloises : deux pages pour connaître les principaux indicateurs socio-économiques de chaque commune, d'aujourd'hui et d'hier. Ils offrent ainsi une vue synthétique de chaque commune, en complément au Zoom sur les communes, qui, lui, offre une vision analytique plus approfondie de chaque commune.



Entretien avec **Véronique Verbeke**,

Chef du département Reporting et incidences environnementales à Bruxelles Environnement.

Que pensez-vous du site web de l'IBSA ?

L'IBSA est la source bruxelloise que nous privilégions, en particulier pour les données socio-économiques. Son site web est un mode de diffusion très pratique des informations. Il intègre déjà le plus gros de nos besoins et les données ont le mérite d'être directement disponibles et téléchargeables. En plus, les données sont accompagnées de méthodologies, nous permettant d'éviter les erreurs d'interprétation. Nous avons parfois des demandes plus spécifiques pour lesquelles nous prenons alors directement contact avec l'IBSA.

Quelles sont les pages que vous consultez le plus souvent ?

Indéniablement, les tableaux de données, disponibles par thème. Ensuite, je parcours aussi régulièrement les différentes analyses publiées, en particulier les Focus de l'IBSA, en fonction des thématiques.

En 2018, le site web du **Monitoring des quartiers**, www.monitoringdesquartiers.brussels, a, quant à lui, été visité par plus de 33 000 internautes à la recherche d'indicateurs statistiques à l'échelle du quartier ou de la commune. C'est 50 % d'utilisateurs en plus qu'en 2017.

Cette même année, trois nouveaux indicateurs ont été ajoutés aux 261 indicateurs disponibles sur le site :

- > le revenu moyen par habitant ;
- > le revenu moyen par déclaration ;
- > le nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants.

Communiquer : les réseaux sociaux et la newsletter

Dans un monde où l'information est omniprésente, il ne suffit pas de mettre un produit en ligne pour que le public concerné soit au courant. Informer des statistiques et analyses disponibles est donc également important. Pour ce faire, l'IBSA utilise différents outils de communication : flux RSS, réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter), newsletters, communiqués de presse, relais d'informations sur les sites internet de partenaires (Open Data, BSI, SPRB...), participation à des événements, etc.

En 2018, huit newsletters ont été envoyées aux abonnés

Des web services ont également été mis en ligne. Ils offrent la possibilité aux utilisateurs expérimentés d'accéder de manière dynamique aux données du site par différents moyens comme un logiciel de cartographie ou un site web.

afin de leur communiquer les nouveautés mises en ligne sur internet. Les réseaux sociaux ont continué à être suivis par de plus en plus d'abonnés : 1 063 au total. Grâce à ceux-ci, l'IBSA atteint un public plus large.

Ainsi, en améliorant continuellement ses sites internet et ses outils de diffusion, l'IBSA souhaite mieux faire connaître les statistiques publiques bruxelloises ainsi que ses analyses afin d'alimenter objectivement le débat sur les enjeux socio-économiques en Région de Bruxelles-Capitale.

Des événements pour partager la connaissance

Le 20 novembre 2018, le Bureau fédéral du Plan (BFP) et les trois instituts statistiques régionaux (IWEPS, IBSA et Statistiek Vlaanderen) ont organisé une journée d'étude consacrée à leur outil de modélisation des économies régionales en Belgique. Le modèle HERMREG, à la base des perspectives économiques régionales publiées chaque année, y a été présenté, de même que ses développements récents (tels que la possibilité de faire des analyses d'impact d'une politique économique).

Outre ce colloque, les membres de l'IBSA ont participé à plusieurs autres conférences, séminaires, tables rondes et événements pour diffuser le savoir de l'Institut. En voici un échantillon :

- > la rencontre organisée par le Ministre-Président Rudi Vervoort, en collaboration avec le Ministre Didier Gosuin, pour dresser le bilan des cinq années d'existence de la Garantie pour la jeunesse ;
- > le colloque « Se soigner dans la ville », où l'IBSA a présenté la démographie des aînés et des jeunes Bruxellois, des populations plus susceptibles de recourir à l'offre de soins de santé ;

- > le séminaire pour la coopération entre la Région de Bruxelles Capitale et la région de Rabat Salé Kénitra (Maroc), où l'IBSA a présenté le Monitoring des Quartiers.



© perspective.brussels/Reporters

2.5

L'IBSA PARTICIPE À LA GESTION DU SYSTÈME STATISTIQUE BELGE



En tant qu'autorité statistique régionale, l'Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse (IBSA) participe activement à la gestion du système statistique belge, au niveau national et régional. À l'échelle nationale, l'Institut représente la Région de Bruxelles-Capitale au sein des instances officielles de la statistique et de l'économie. Au niveau régional, il coordonne les travaux de différents comités.

Les instances fédérales

L'IBSA et les autres autorités statistiques gèrent ensemble l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS). Les autorités statistiques participent aussi à la gestion de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) avec la Banque nationale de Belgique (BNB) et le Bureau fédéral du Plan (BFP).

À l'ICN, l'IBSA participe plus particulièrement aux travaux des organes suivants :

- > le Conseil d'administration de l'ICN ;
- > le Comité scientifique des comptes nationaux ;
- > le Comité scientifique du budget économique ;
- > le Comité scientifique de l'observatoire des prix ;
- > le Comité scientifique sur les comptes des administrations publiques ;
- > le bureau de l'ICN.

En 2018, l'IBSA a détaché un agent à l'ICN (plus précisément à la BNB) pour développer et analyser les statistiques sur les importations et exportations bruxelloises. Dans ce cadre-là, les partenaires de l'ICN ont publié la répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services pour la période



2006-2015. L'enseignement majeur de cette analyse porte sur la spécificité des exportations bruxelloises : 56 % de ces exportations concernent des services, alors que cette part n'est que de 25 % en Région flamande et 33 % en Région wallonne (pour l'année 2015). Et ces exportations de services progressent : +9,4 % en 2014 et +4 % en 2015.

En savoir plus sur l'Institut des Comptes Nationaux (ICN)

L'ICN est chargé d'élaborer des statistiques, analyses et prévisions économiques. Il établit les comptes nationaux conformément aux normes européennes. L'ICN associe trois institutions désignées par la loi : la Banque nationale de Belgique (BNB), le Bureau fédéral du Plan (BFP) et Statbel. Depuis 2016, les régions font partie du Conseil d'administration et ont été intégrées aux comités scientifiques. Le conseil d'administration de l'ICN se compose de douze membres, dont six représentent le fédéral et six les régions et communautés.

Source : <https://inr-icn.fgov.be/fr>

À l'IIS, l'IBSA participe au conseil d'administration ainsi qu'aux groupes de travail suivants :

- > groupe de travail « Délégués à la protection des données » ;
- > groupe de travail « Positionnement international de l'IIS » ;
- > groupe de travail « Programmation des travaux statistiques » ;
- > groupe de travail « Indicateurs pour les Objectifs de Développement durable des Nations Unies ».



En plus de leur participation à ces groupes de travail, les partenaires de l'IIS se sont fixés un programme de travail commun : **le programme statistique intégré**. Celui-ci définit les statistiques publiques que les partenaires de l'IIS souhaitent produire ou améliorer collectivement. En 2018, année du deuxième programme statistique intégré de l'IIS, l'IBSA s'est investi dans les collaborations suivantes :

- > l'amélioration de la qualité des statistiques TVA ;
- > l'établissement de statistiques des ventes de biens immobiliers sur base des actes de vente ;
- > la définition d'une nouvelle répartition des tâches pour les statistiques du tourisme ;
- > l'établissement de statistiques sur la survie et les migrations des assujettis à la TVA ;
- > la production de la statistique du parc de véhicules par secteur statistique ;
- > l'élaboration de statistiques à partir de la base de données relative aux baux locatifs ;
- > la demande de statistiques annuelles sur le transport ferroviaire ;
- > l'ajout d'éléments à la statistique sur l'utilisation des TIC et de l'internet auprès des ménages et des individus ;
- > les emplois vacants.

En parallèle, l'IBSA et les autres autorités statistiques belges ont élaboré le programme statistique intégré 2019. Celui-ci a été approuvé par le Conseil d'administration de l'IIS du 8 mai 2018.

Toutes ces collaborations, passées, actuelles et futures, enrichissent le portefeuille de statistiques bruxelloises diffusées par l'IBSA. À côté de ces collaborations officielles, l'IBSA s'est régulièrement concerté avec ses homologues régionaux et fédéraux sur des projets concrets de statistique ou d'analyse : création d'un outil de simulation des fonds de la politique de cohésion européenne, développement du modèle HERMREG, réforme de l'enquête sur la structure et la répartition des salaires, etc¹⁰. Les objectifs principaux de cette concertation sont l'échange de connaissances et de bonnes pratiques ainsi que le développement de partenariats assurant la comparabilité des statistiques produites.

Enfin, en plus de ces deux instances principales (IIS et ICN), l'IBSA représente aussi la Région de Bruxelles-Capitale au **Conseil Supérieur de Statistique (CSS)**.

En savoir plus sur l'Institut inter fédéral de Statistique (IIS)

Créé le 1^{er} janvier 2016, l'IIS est chargé d'améliorer la qualité des statistiques publiques, venant en soutien des politiques publiques. Les missions de l'IIS sont :

- > la coordination des programmes statistiques élaborés par les autorités statistiques et l'établissement d'un programme statistique intégré ;
- > la remise d'avis sur les positions belges dans les forums statistiques internationaux ;
- > l'élaboration de recommandations méthodologiques ;
- > le monitoring de la qualité de la production statistique.

L'IIS fonctionne sous l'autorité d'une conférence interministérielle de la statistique, où siègent les Ministres des gouvernements fédéral, communautaires et régionaux, ayant les statistiques parmi leurs compétences. L'IIS est géré par un Conseil d'administration composé de six membres, trois étant issus des administrations fédérales et trois des autorités statistiques régionales. De plus, le Bureau fédéral du Plan, les communautés et la Commission communautaire commune peuvent y désigner des observateurs.

Source : <http://www.iis-statistics.be/>

¹⁰ Certains de ces projets menés en partenariat sont présentés dans les parties 2.1 et 2.2.

Les comités régionaux bruxellois

À l'échelle régionale, l'IBSA coordonne les travaux de deux comités régionaux, conformément à l'ordonnance sur la statistique régionale :

- > le Comité technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS)¹¹,
- > le Conseil scientifique de l'IBSA¹².

L'année 2018 est marquée par l'élaboration du **premier programme statistique pluriannuel bruxellois (2019-2021)**¹³, dont l'objectif est de définir les priorités à établir en matière de statistiques publiques bruxelloises pour les trois prochaines années. Pour ce faire, l'IBSA a d'abord recueilli les besoins des différents utilisateurs de statistiques bruxelloises¹⁴, en particulier ceux des membres

du CTRS et du Conseil scientifique. Outre l'enjeu de poursuivre la production et la diffusion des statistiques existantes, trois défis majeurs se dégagent de l'analyse des besoins pour la période 2019-2021 :

- > mieux comprendre les dynamiques intra-bruxelloises ;
- > mieux comprendre les relations entre la Région de Bruxelles-Capitale et son hinterland ;
- > mieux comprendre le nouveau « fait régional », directement issu des derniers changements institutionnels.

Les priorités statistiques de ce programme pluriannuel 2019-2021 sont déclinées en actions concrètes dans les programmes annuels, plus opérationnels, de l'IBSA.

Le Conseil scientifique de l'IBSA

Le **Conseil scientifique de l'IBSA** a débattu de ce programme en sa séance du 20 septembre 2018. Dans son avis favorable, le Conseil souligne l'importance des activités de nature statistique réalisées par l'IBSA et plus particulièrement, la production récurrente de statistiques. Il note avec satisfaction que les développements prévus répondent bien aux défis rencontrés à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale.

Outre sa participation à l'élaboration du programme statistique bruxellois 2019-2021, le Conseil scientifique de l'IBSA a apporté son soutien méthodologique à l'IBSA sur les sujets suivants :

- > les limites de l'utilisation des « Big data » dans la production de statistiques ;
- > l'exploitation du couplage des bases de données fiscale (Impôts des personnes physiques) et démographique (Registre National).

Le Conseil a aussi invité le Chef statisticien de la Région flamande à présenter son institution. Il poursuivra ses auditions des différentes autorités statistiques belges en 2019 afin d'avoir une vue globale et transversale du système belge. Il souhaite ainsi favoriser la coordination entre les différentes institutions.



¹¹ Plus d'informations sur le CTRS dans l'annexe 3.

¹² Plus d'informations sur le Conseil scientifique de l'IBSA dans l'annexe 4.

¹³ Ce programme statistique pluriannuel 2019-2021 est disponible sur le site de l'IBSA : www.ibsa.brussels.

¹⁴ Plus d'informations sur ce recueil des besoins en statistiques bruxelloises dans la partie 2.1 L'IBSA est le centre de référence de la statistique en Région de Bruxelles-Capitale.



Entretien avec Patrick Deboosere,

Professeur et responsable d'Interface Demography, Département de sociologie – VUB, Président du Conseil scientifique de l'IBSA.

Quel est l'intérêt d'un Conseil scientifique pour l'IBSA ?

La qualité scientifique des travaux de l'IBSA est excellente, avant même la mise en place du Conseil scientifique. La plus-value du Conseil réside dans le dialogue plus structuré qui s'instaure entre le monde scientifique, d'une part, et l'IBSA en tant qu'institut de statistique et d'analyse, d'autre part. Certes les contacts entre le monde académique et l'IBSA existaient déjà par le passé mais de manière plus fortuite, en fonction des personnalités et des projets. Désormais, le dialogue est plus systématique et régulier. En questionnant les méthodes de travail de l'Institut, ce dialogue enrichit les résultats de ses travaux. Ainsi, l'IBSA sait que son travail est aussi reconnu par le monde académique.

Quelle a été l'influence du Conseil scientifique durant ces deux premières années d'existence ?

Tout d'abord, comme mentionné, le Conseil a instauré un dialogue avec l'Institut pour lui donner un retour critique et constructif sur ses travaux afin de les enrichir. Ainsi, en 2018, le Conseil a remis deux avis officiels sur le rapport annuel, d'une part et le programme statistique pluriannuel (2019-2021), d'autre part. Les discussions autour de ce programme ont été particulièrement riches tant pour les membres du Conseil que pour l'Institut. Elles ont élargi le champ de vision de l'Institut. Les besoins en statistiques du monde académique, tels que le besoin de chiffres à l'échelle de la région métropolitaine, y ont été intégrés.

Par ailleurs, le Conseil a entamé une tournée des autorités statistiques belges afin de mieux comprendre le fonctionnement du système statistique belge, au niveau du fédéral et des différentes régions. Ces discussions sont intéressantes car elles complètent le dialogue institutionnel mené dans le cadre de l'IIS.

Le Comité technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS)

Le **Comité technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS)** a aussi suivi les travaux d'élaboration des programmes statistiques bruxellois. En tant que plateforme de partage de la connaissance bruxelloise, il a largement débattu des différentes études menées par ses membres en 2018, sur des sujets variés, comme :

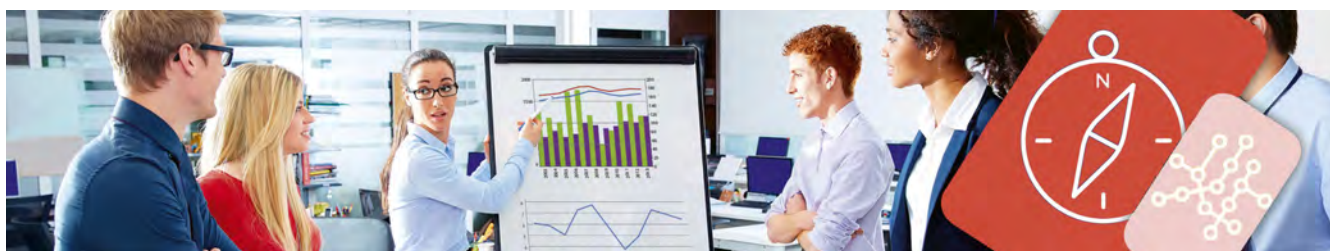
- > le sentiment d'insécurité ;
- > l'emploi et la formation ;
- > l'économie bruxelloise ;
- > le bruit.

L'IBSA y a notamment présenté les obligations et l'intérêt d'intégrer la dimension du genre dans la collecte des données administratives bruxelloises, ainsi que les résultats de l'analyse des statistiques de l'enseignement supérieur par genre.



2.6

L'IBSA CONSEILLE LES INSTITUTIONS PUBLIQUES



L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) met son expertise à la disposition d'autres institutions publiques, notamment par la réalisation d'analyses ciblées et sa participation active à de nombreux groupes de travail.

Soutenir la Région bruxelloise dans ses projets européens

En 2018, l'IBSA a entre autres soutenu la cellule FEDER du SPRB, chargée de mettre en œuvre le programme FEDER au niveau bruxellois et d'évaluer l'impact des politiques publiques soutenues par ce programme. L'IBSA a contribué à la rédaction du chapitre relatif au contexte socio-économique bruxellois dans le rapport annuel 2018 du Programme Opérationnel 2014-2020. Il a présenté les principaux résultats de cette analyse dans différents comités de suivi ainsi qu'à la rencontre annuelle entre les représentants de la Commission européenne et de la Région bruxelloise portant sur la future programmation liée au Fonds Social Européen (FSE). Toujours au niveau européen, l'IBSA a assisté les autorités bruxelloises en vue de la préparation, durant l'automne 2018, du semestre européen débutant l'année suivante.

L'IBSA a aussi apporté son appui au projet de recherche européen « Cities of Making », auquel participent d'autres départements de perspective.brussels. Cette étude menée dans trois villes européennes (Bruxelles, Londres, Rotterdam) vise à identifier les leviers publics permettant le développement d'une industrie urbaine. La réflexion porte à la fois sur les mutations technologiques, l'aménagement

urbain et les modes de gouvernance urbaine. L'IBSA contribue à cette réflexion en apportant son expertise sur le plan méthodologique et statistique ainsi que sa connaissance du contexte socio-économique bruxellois.

Enfin, l'IBSA a également partagé son expertise dans le cadre d'une étude réalisée par l'OCDE sur la productivité en Belgique.



© perspective.brussels/Reporters

Évaluer l'ordonnance sur l'hébergement touristique

L'IBSA préside le comité d'accompagnement de l'évaluation de l'ordonnance sur l'hébergement touristique du 8 mars 2014 coordonnée par Bruxelles Économie et Emploi (BEE). Durant l'année 2018, ce comité d'accompagnement s'est réuni quatre fois. L'IBSA est essentiellement intervenu sur les aspects méthodologiques de la recherche mise en œuvre par le consortium universitaire d'évaluateurs (sélectionné par marché public par BEE), notamment sur :

- > la méthodologie d'élaboration du questionnaire de l'enquête quantitative auprès des hébergeurs bruxellois et son mode d'administration ;
- > la méthodologie de la recherche évaluative pour mesurer l'effectivité de la mise en œuvre des dispositions de l'ordonnance bruxelloise ;
- > les sources et la qualité des données disponibles sur le logement résidentiel et les logements mis à la disposition des touristes.



© werk-economie-emploi.brussels

Réaliser des tableaux de bord contextuels

Dans le cadre de sa mission d'expertise, l'IBSA réalise aussi des tableaux de bord d'indicateurs contextuels et des notes d'analyse ciblées. Ainsi, en 2018, l'IBSA a fourni les tableaux de bord contextuels suivants aux institutions coordinatrices de ces politiques :

- > le tableau de bord contextuel de la Stratégie GO4Brussels (Stratégie 2025 pour Bruxelles), regroupant plus de soixante indicateurs variés (démographie, marché du travail, entreprises, enseignement) ;
- > les indicateurs contextuels du Plan bruxellois de la Garantie pour la jeunesse (en collaboration avec view.brussels d'Actiris) ;
- > le tableau de bord contextuel du PO 2014-2020 du programme FEDER.

L'IBSA a accompagné bon nombre d'autres institutions sur des sujets variés, comme :

- > BEEZY – Réinternalisation des métiers peu qualifiés
- > Bruxelles Formation – groupe de travail méthodologique dans le cadre du Plan de Formation 2020 ;



© perspective.brussels/Reporters

- > Bruxelles Mobilité – Observatoire de la mobilité ;
- > Bruxelles Prévention et Sécurité – comité d'accompagnement de l'enquête sur la sécurité régionale ;
- > CIRB – groupe « User Club Open data » de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > equal.brussels – groupe pilote sur la collecte d'indicateurs et de statistiques relatives au genre ;
- > Fédération Wallonie-Bruxelles – comité d'orientation de l'Observatoire des politiques culturelles ;
- > Fédération Wallonie-Bruxelles – emploi non marchand ;
- > IWEPS – groupe de travail sur l'Eurostat survey on Gender-Based violence ;
- > Observatoire Bruxelles Logement – comité de pilotage de l'observatoire de l'immobilier résidentiel ;
- > Steunpunt Werk – groupe de travail « suivi du marché du travail ».



Entretien avec **Antoine Doré**, Chargé de mission à l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi Bruxelles.

Que sont les bassins au juste ?

Les bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (EFE) sont des zones délimitées géographiquement en vue de favoriser la mise en cohérence des offres d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle et développer des synergies entre les acteurs locaux. La Région wallonne comprend 9 bassins et la Région bruxelloise constitue en tant que tel un seul bassin.

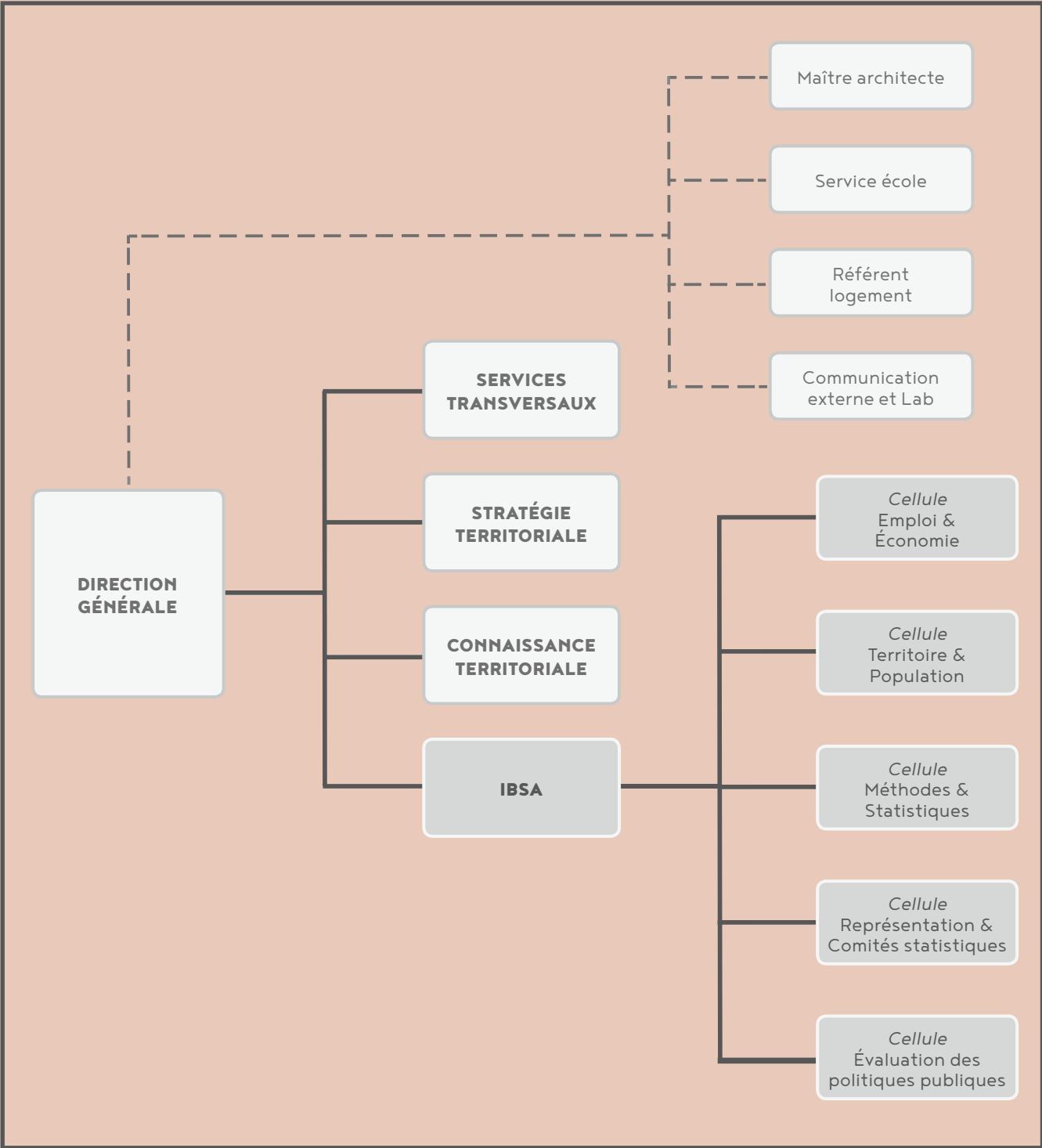
Dans chaque bassin, il existe une Instance Bassin EFE qui a un rôle local d'interface et de concertation d'une part, et, d'autre part, d'appui (analytique, programmatique et opérationnel) au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle.

Plus d'informations sur : <https://www.bassinefe-bxl.be>

Quel est l'apport de l'IBSA dans ce projet ?

L'IBSA joue un rôle de fournisseur, de coproducteur de données et d'appui scientifique aux travaux des bassins, en particulier dans le cadre des Rapports analytiques et prospectifs (RAP). Nous utilisons un grand nombre de données disponibles sur le site de l'IBSA sur les thèmes du marché du travail, de la population, de l'économie, de l'enseignement et de la mobilité. L'IBSA a désigné une personne de référence pour répondre à nos questions. Avoir un interlocuteur privilégié qui nous connaît facilite grandement le travail, notamment pour accéder à des données produites par d'autres institutions. Cela a par exemple été le cas cette année sur des données relatives au marché du travail.

L'IBSA joue par ailleurs un rôle dans le traitement de certaines données brutes et facilite ainsi notre travail d'analyse. Ainsi, notre personne de contact a converti les données brutes de l'Enseignement de promotion sociale en fichiers directement exploitables bassin par bassin. Grâce à ses notes méthodologiques et à sa pédagogie, cette personne a joué un rôle de « passeuse » pour nous aider à mieux comprendre cette base de données et être capables de faire des choix d'indicateurs statistiques. Ce rôle d'appui scientifique de l'IBSA est une plus-value pour les travaux des Instances Bassins.

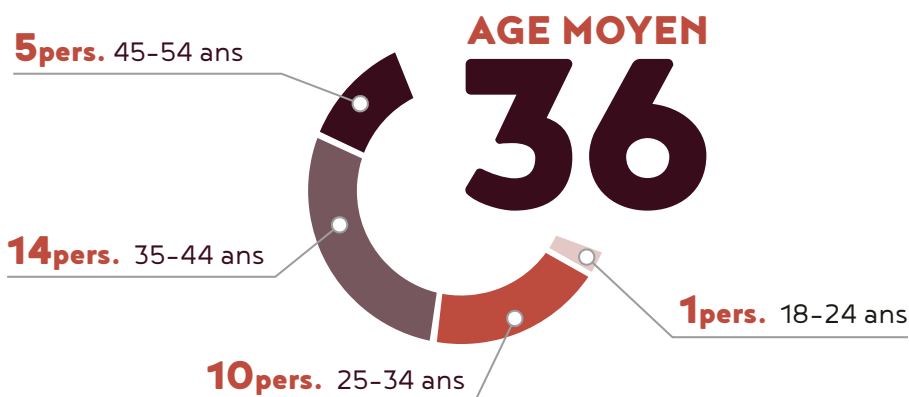


PARTIE 3 DANS LES COULISSES DE L'IBSA

Cette dernière partie présente le personnel et les moyens financiers dont l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) dispose pour réaliser ses différentes missions, et en particulier les activités menées en 2018, décrites dans les pages précédentes.



L'ÉQUIPE



L'IBSA est un des quatre départements de perspective. brussels, le centre d'expertise régional, initiateur de la stratégie de développement du territoire bruxellois.

L'équipe pluridisciplinaire de l'IBSA se structure en cinq cellules, sous la direction d'Astrid ROMAIN :

> deux cellules thématiques, « Emploi et Économie » et « Territoire et Population » ;

> une cellule d'« Évaluation des politiques publiques » ;

> deux cellules transversales, « Méthodes et Statistiques » et « Représentation et Comités statistiques ».

En ce qui concerne le personnel, l'année 2018 a été marquée par le départ d'un agent et l'arrivée de huit nouveaux agents. Au 31 décembre 2018, l'équipe compte ainsi 30 personnes.

Entretien avec

Aina Astudillo Fernandez,

Gestionnaire de données dans la cellule « Emploi et Économie »

Qu'est-ce qui vous a attiré à l'IBSA ?

La nature des tâches m'attirait beaucoup car j'ai toujours aimé travailler avec des chiffres et les rendre informatifs. De plus, le fait de réaliser ces tâches dans un objectif d'intérêt général (la production de statistiques sur la Région et ses habitants) m'importait beaucoup.

Virginie Maghe,

Experte dans la cellule « Méthodes et Statistiques »

Comment se sont passés vos premiers mois à l'IBSA ?

Les premiers mois ont été riches, sur tous les plans. Mes collègues ont été attentifs dès les premiers jours, et m'ont permis de comprendre très vite les ficelles du métier. J'ai aussi découvert une équipe très dynamique et multidisciplinaire, dans laquelle les échanges de points de vue se font de manière régulière et spontanée. Cela permet non seulement de perfectionner les méthodes et techniques mises au point au sein de l'IBSA, mais aussi d'ouvrir son esprit et d'en apprendre plus sur des univers très différents.

Nathalie Clément,

Gestionnaire dans la cellule « Évaluation des politiques publiques »

Sur quels projets avez-vous travaillé au cours de votre première année et quels sont les autres projets prévus ?

Lors de mon recrutement, trois évaluations de politiques publiques étaient en cours dans le cadre de la stratégie GO4Brussels 2025. J'ai participé aux dernières étapes d'une de ces trois évaluations, qui portait sur le soutien et l'accompagnement des entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale. L'évaluation étant effectuée par un prestataire externe, mon rôle consistait à coordonner et à superviser le travail. La tâche la plus instructive a été de lire le rapport final et de formuler des propositions d'amélioration. Dans les prochains mois, je devrai approfondir mes connaissances méthodologiques dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. J'entamerai également une analyse des flux potentiels de sortie du chômage, afin de déterminer les bases de données à utiliser pour évaluer l'impact des mesures d'aide à l'emploi.

LE BUDGET

En 2018, les crédits budgétaires ajustés octroyés à l'IBSA s'élevaient à 1 808 000 euros en engagement et à 1 246 000 euros en liquidation. Ces montants sont destinés à financer le développement de statistiques et la réalisation d'analyses par l'IBSA.

Les coûts liés à la logistique, aux salaires et à l'informatique sont repris dans le budget de gestion de perspective.brussels.

Voici un aperçu des crédits budgétaires pour l'exercice 2018 de l'IBSA.

2018	Liquidation de crédits budgétaires [€]	Engagement de crédits budgétaires [€]
Budget ajusté	1 246 000	1 808 000

Source : Parlement bruxellois, ordonnance contenant l'ajustement du Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2018.

PARTIE 4

ANNEXES

ANNEXE 1 : RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

ANNEXE 2 : GROUPES DE TRAVAIL SUIVIS PAR L'IBSA

**ANNEXE 3 : COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL POUR LA STATISTIQUE
ET L'ANALYSE (CTRS)**

**ANNEXE 4 : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
DE L'IBSA**

Annexe 1 : Rapport sur la sécurité des données

L'IBSA, autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale, a l'obligation de veiller à la protection des données. L'IBSA traite un grand volume de données dont la nature n'est pas identique. Certaines données traitées par l'IBSA sont confidentielles :

- > les données des personnes physiques ;
- > les données des ménages ;
- > les données des personnes morales.

Ces données confidentielles peuvent être anonymes, pseudonymisées (codées avec une clé de cryptage) ou non pseudonymisées.

Un des objectifs prioritaires de l'IBSA en matière de sécurité des données est de respecter toutes les obligations légales et contractuelles, ainsi que le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

En 2018, l'IBSA a veillé à respecter et à se conformer aux importantes réformes qui ont eu lieu au niveau européen mais également au niveau fédéral en matière de protection des données :

- > au niveau européen, le nouveau règlement européen (UE 2016/679) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données est entré en vigueur au 25 mai 2018. Ce règlement abroge la directive 95/46/CE relative au même objet ;
- > au niveau fédéral, la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données à caractère personnel a pour objet d'adapter le droit interne au RGPD.

À cet égard, dès l'entrée en vigueur du RGPD, et conformément à celui-ci, un délégué à la protection des données (DPD) ou data protection officer (DPO) a été désigné pour assurer les missions qui lui sont attribuées dans le RGPD (articles 37 à 39). Aussi, l'IBSA a, comme c'est le cas au niveau de l'office belge des statistiques, Statbel, mis en place une équipe DPO pluridisciplinaire. Outre le DPO, cette équipe est composée de représentants métiers pour les aspects statistiques, juridiques et de protection des données. Cette composition a l'avantage de proposer une expertise variée pour assister le DPO dans sa mission statistique.

Un autre chantier important que l'IBSA a mené en 2018 a été celui de créer un registre des activités de traitement. Ce registre inventorie les activités de traitement des données à caractère personnel réalisées par l'IBSA et se conforme au RGPD. Cet outil peut être à tout moment contrôlé par l'Autorité de protection des données (APD), nouvel organisme qui remplace depuis le 25 mai 2018 la Commission de protection de la vie privée (CPVP).

Le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne qui fixe les normes de développement, de production et de diffusion de statistiques a aussi été révisé en novembre 2017

par le Comité du Système Statistique Européen. Ce Code est un instrument d'autorégulation pour les autorités statistiques. Le règlement (CE) 223/2009 relatif aux statistiques européennes ainsi que l'accord du 15 juillet 2014 concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de statistique notamment rendent obligatoire l'application des principes de ce code à toutes les autorités statistiques de l'État fédéral, des communautés et des régions et donc à l'IBSA également. En 2018, l'IBSA a réalisé l'analyse des changements opérés dans ce code révisé. Le travail entamé se poursuivra en 2019, avec une analyse plus fine des impacts pour l'IBSA des principes tels que révisés.

Bien que l'IBSA ne soit pas responsable de la gestion des aspects techniques de la sécurité informatique, l'Institut fixe des exigences au gestionnaire de l'infrastructure informatique. Le rôle de l'IBSA, à ce niveau, est donc de s'assurer que des mesures techniques et organisationnelles adéquates concernant la sécurité informatique sont rencontrées, notamment :

- > pour toute transmission de données confidentielles à l'IBSA, des mesures de sécurité adéquates doivent être appliquées ;
- > dans le cadre de l'accès aux données confidentielles mises à disposition :
 - par l'office belge des statistiques – Statistics Belgium (Statbel), il est fait usage d'un outil sécurisé spécifique ;
 - par d'autres instances, il est fait usage d'un logiciel de partage sécurisé des données ;
- > les données confidentielles sont stockées sur un serveur sécurisé dont les accès sont réservés aux personnes explicitement autorisées au sein de l'IBSA. Ces accès sont tenus à jour dans un registre et sont adaptés en fonction des autorisations.

Quant au développement d'un datawarehouse qui entreposera les données statistiques traitées par l'IBSA, des mesures de sécurité s'appliquant spécifiquement au traitement de données confidentielles ont en outre été analysées (politiques des accès, des mots de passe, des sauvegardes des serveurs, etc.) et mises en œuvre.

Diverses actions ont été menées pour sensibiliser les membres de l'Institut à la question de la sécurité de l'information et à l'entrée en vigueur du RGPD et de la loi du 30 juillet 2018 au niveau fédéral :

- > présentations réalisées lors des réunions d'équipe des membres de l'Institut par l'équipe DPO ;
- > organisation de groupes de travail présentant le fonctionnement du datawarehouse et des contraintes liées à la protection des données ;
- > mise à disposition de documents sur le serveur de l'IBSA ;
- > communication systématique du code de conduite en matière de confidentialité, de secret des affaires et de protection des données adopté en 2016 par l'Institut aux membres du personnel qui rejoignent l'Institut.

Annexe 2 : Groupes de travail suivis par l'IBSA

BCSS

- > Comité de pilotage du projet de régionalisation de données relatives au marché du travail et à la protection sociale sur base du Datawarehouse
- > Groupe des utilisateurs

BECI

- > Cities of making

BEEZY

- > Réinternalisation des métiers peu qualifiés

Bruxelles Économie et Emploi

- > Comité d'accompagnement de l'évaluation de l'ordonnance du 8 mai 2014 sur les hébergements touristiques

Bruxelles Environnement

- > Comité d'accompagnement du Bilan énergétique bruxellois

Bruxelles Formation

- > Groupe de travail méthodologique dans le cadre du Plan de Formation 2020

Bruxelles Mobilité

- > Observatoire de la mobilité

Bruxelles Prévention et Sécurité

- > Comité d'accompagnement de l'enquête sur la sécurité régionale

Bureau fédéral du Plan

- > Comité d'accompagnement HERMREG
- > Comité d'accompagnement restreint HERMREG
- > Comité de pilotage innovationdata

Cabinet du Ministre de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

- > Élaboration du plan industriel
- > Évaluation du contrat d'insertion (en collaboration avec le cabinet Vervoort)

Cabinet du Ministre-Président

- > Évaluation de l'organisation du pilotage et de la coordination du dispositif bruxellois de la garantie pour la jeunesse

CIRB

- > Groupe « User Club Open data » de la Région de Bruxelles-Capitale

Conseil supérieur de Statistique

- > Groupe de travail sur la réforme de l'enquête sur la structure et la répartition des salaires

equal.brussels

- > Groupe pilote sur la collecte d'indicateurs et de statistiques relatives au genre.

Fédération Wallonie-Bruxelles

- > Comité d'orientation de l'Observatoire des Politiques culturelles
- > Emploi non marchand

IIS, les groupes ad hoc suivants :

- > Amélioration de la qualité des statistiques TVA
- > Enquête ICT auprès des ménages : questionnaire 2018
- > Sources de données authentiques
- > Statistiques sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises
- > Données mobilité
- > Censuses logement
- > Données et statistiques extraites de la base de données relative aux baux locatifs
- > Exploitation des salles de cinéma
- > Statistiques des ventes de biens immobiliers sur la base des actes de ventes
- > Statistiques du parc de véhicules par secteur statistique
- > Statistiques du tourisme
- > Statistiques économiques des secteurs technologiques
- > Statistiques sur la survie et les migrations des assujettis à la TVA
- > Statistiques sur les emplois vacants
- > Sur l'Eurostat survey on Gender-Based violence

Observatoire de la santé et du Social (COCOM)

- > Groupe de travail « Développement d'indicateurs de pauvreté »

perspective.brussels

- > Groupe de travail Carto
- > Groupe de travail Metropolis
- > Groupe de travail Mobilité
- > Groupe de travail PRDD
- > Groupe de travail Veille des projets urbains

Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale

- > Groupe de travail Labour Accounts

SLRB / Observatoire Bruxelles Logement

- > Comité d'accompagnement de l'Observatoire régional de l'habitat

SPRB

- > Usergroup marchés publics

Statbel

- > Groupe de travail Démographie

Steunpunt Werk

- > Groupe de travail « Suivi du marché du travail »

talent.brussels

- > Observatoire de l'emploi public

Annexe 3 : Comité technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS)

En 2018, le Comité technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) s'est réuni les 13 mars, 25 juin et 27 novembre.

Conformément à l'arrêté du 31 mars 2017, les institutions-membres du CTRS sont :

- > Actiris - Observatoire bruxellois de l'emploi
- > BruLocalis (Association des Villes et Communes de la Région de Bruxelles-Capitale)
- > Bruxelles Environnement (IBGE)
- > Bruxelles Fiscalité
- > Bruxelles Formation
- > Bruxelles Prévention et Sécurité
- > Bruxelles Propreté (Agence régionale de propreté)
- > Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB)
- > Citydev (Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale)
- > ETNIC
- > FireBru (SIAMU)
- > IBSA - perspective.brussels
- > INNOVIRIS
- > Observatoire de la Santé et du Social
- > perspective.brussels (BBP)
- > Port de Bruxelles
- > Société du Logement de la Région bruxelloise
- > Société régionale d'Investissement de Bruxelles
- > SPRB - Bruxelles Coordination régionale - Direction juridique
- > SPRB - Bruxelles Coordination régionale - Secrétariat général
- > SPRB - Bruxelles Economie et Emploi
- > SPRB - Bruxelles Finances et Budget
- > SPRB - Bruxelles Mobilité
- > SPRB - Bruxelles Pouvoirs Locaux - Direction Travaux subsidiés
- > SPRB - Bruxelles Pouvoirs Locaux - Direction Finances
- > STIB
- > urban.brussels
- > VDAB
- > VisitBrussels
- > Vlaamse Gemeenschapscommissie

Annexe 4 : Rapport d'activités 2018 du Conseil scientifique de l'IBSA

Les membres du Conseil scientifique de l'IBSA ont été nommés par l'Arrêté du 26 janvier 2017, portant sur la nomination de douze membres du Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique :

1. Madame Estelle CANTILLON, ULB (suppléant : Monsieur Glenn MAGERMAN) ;
2. Madame Perrine HUMBLET, École de Santé Publique (suppléant : Monsieur Mouctar SOW) ;
3. Madame Nathalie VAN DROOGENBROECK, ICHEC (suppléant : Monsieur Christian OST) ;
4. Madame Catherine DEHON, ULB (suppléant : Monsieur Thomas VERDEBOUT) ;
5. Monsieur David AUBIN, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques - ULB, UCL, ULg (suppléant : Madame Lise FREHEN) ;
6. Monsieur Michele CINCERA, ULB (suppléant : Madame Lauriane DEWULF) ;
7. Monsieur Stefan DE CORTE, VUB (suppléant : Madame Tatiana DEBROUX) ;
8. Monsieur Christian DE VISSCHER, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques - ULB, UCL, ULg (suppléant : Monsieur Marc ZUNE) ;
9. Monsieur Patrick DEBOOSERE, VUB (suppléant : Madame Christine SCHNOR) ;
10. Monsieur Jean-Michel DECROLY, ULB (suppléant : Madame Sarah DE LAET) ;
11. Monsieur Peter TEIRLINCK, KU Leuven - campus Brussel (suppléant : Madame Valérie CAPPUYNS) ;
12. Monsieur Benjamin WAYENS, Université Saint-Louis - Bruxelles (suppléant : Monsieur Michel HUBERT).

Madame Astrid ROMAIN, directrice de l'IBSA, est membre de droit du Conseil.

En 2018, le Conseil scientifique de l'IBSA (nommé légalement Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) s'est réuni trois fois (le 1er mars, le 31 mai et le 20 septembre). Lors de ces réunions, le Conseil :

- > a approuvé la désignation de son vice-président ;
- > a remis son avis concernant le programme statistique bruxellois 2019-2021 ;
- > a remis son avis concernant le rapport annuel 2017 de l'IBSA ;
- > a débattu de sujets divers, tels que :
 - les Big data et leur impact sur le travail statistique, suite à la présentation du coordinateur Big Data de Statbel. Le Conseil a discuté des différents projets pilotes et des limites de l'exploitation statistique de ces données. Il a noté avec intérêt le lancement de nouvelles formations multidisciplinaires en « data scientist » par certains de ses membres ;
 - l'organisation du système statistique belge, à la suite de la présentation du Statisticien en chef de la Région flamande. Le Conseil compte également inviter les autres autorités statistiques à présenter leur institution afin d'avoir une vue globale et transversale du système belge. Il souhaite ainsi s'inspirer du travail mené dans les autres instituts, partager les bonnes pratiques afin de favoriser la coordination entre régions ;
 - le couplage des bases de données fiscales (Impôt des Personnes Physiques) et démographiques (Registre National), un projet de l'IBSA pour notamment dresser le profil en matière de revenus des nouveaux habitants des quartiers bruxellois. Vu la complexité de cette étude, le Conseil recommande à l'IBSA d'être particulièrement pédagogique dans cette publication afin d'éviter des erreurs d'interprétation.

